

**ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES  
CONSEIL REGIONAL DE CASABLANCA ET SUD.**

SEMINAIRE SUR LE THEME :  
**EVALUATION DES ENTREPRISES : AUDIT DES RISQUES JURIDIQUES**

LE **21 MAI 2003**  
DE 14 :30 A 18 :30  
HOTEL IDOU ANFA  
CASABLANCA

ANIME PAR :  
**AMIN HAJJI**  
AVOCAT AU BARREAU DE CASABLANCA

**Plan indicatif :**

**A. Nature et variété des risque juridiques liés aux spécificités du secteur d'activité de entreprise à auditer .**

**B. Les objectifs de l'audit des risques juridiques d'une entreprise en fonction de la nature et de l'objectif de la mission d'audit juridique.**

1. le renforcement de la solidité juridique de l'entreprise ;
2. l'anticipation et la prévention des conflits à leur source ; et
3. la création de valeur ajoutée pour le donneur d'ordre par les conclusions pratiques et synthétiques produites par l'auditeur.

**C. Méthodologie d'analyse des risques juridiques.**

1. L'organisation logique et structurée de l'audit juridique de l'entreprise variera suivant l'envergure et le type de l'opération sous jacente à l'audit comme lors (i) d'une cession d'entreprise, (ii) d'une acquisition d'entreprise cible, (iii) d'une décision de gestion courante ou (iv) d'une évaluation d'une entreprise en difficulté ;
2. L'audit juridique dépend (i) de la capacité de l'auditeur à comprendre les principales spécificités du secteur de la société objet de l'audit suite à la collecte et à l'organisation des informations qu'il aurait réalisées et (ii) de son analyse critique des contraintes juridiques relevées et de leur impact ; et
3. L'audit juridique peut être complet et détaillé comme il peut être limité et spécifique de même qu'il peut être établi en plusieurs parties *pre-closing*, *closing* et *post closing* dans une opération internationale de fusion acquisition.

**D. Les diligences de l'auditeur juridique et les problématiques à soulever aux niveaux :**

1. de la constitution et fonctionnement de la société ;
2. des droits de propriété industrielle, marque, brevet ou licence, etc. ;
3. des actifs immobiliers de la société en pleine propriété, en bail commercial, en leasing immobilier ;
4. des divers contrats (i) externes de l'entreprise avec ses fournisseurs, clients, distributeurs, prestataires de services tels les banques, les assurances, les conseils en informatique, etc. et (ii) internes de l'entreprise avec en particulier ses employés ou les accords intra groupe ;
5. du contentieux de l'entreprise en cours ou potentiel ;
6. éventuellement du cadre réglementaire, juridique et institutionnel ; et
7. du ou des contrats devant être signés à la suite de l'audit juridique.

**E. Le traitement des informations juridiques auditées**

1. Le rapport d'audit des risques juridiques - Classification et notation des risque juridiques relevés.
2. Les recommandations et les réserves éventuelles.